

Séance du conseil communautaire du 30 juillet 2026

Extrait du registre des délibérations

Délibération n° DEL_117_2026

Décision modificative n° 1 - budget annexe de l'assainissement, exercice 2026

L'an deux mille vingt six, le trente juillet, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le 24 juillet 2026, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de la CARF, 16 rue Villarey à MENTON (06500), sous la présidence de Mme Alexandra MASSON, Présidente.

M. Florent CHAMPION a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Étaient présents :

Mme Alexandra MASSON, M. Patrick CESARI, M. Sébastien OLHARAN, M. Christophe BRUNENGO, M. Fabrice PASTOR, Mme Sylvie CALVIN-MOREAU, Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, M. José PASTORELLI, M. Olivier CHANTREAU, M. Guy BONVALLET, M. Jean-Christophe STORAÏ, M. David MARCHISIO, Mme Pascale VERAN, Mme Virginie SIMONCINI, M. Claude CALVIN, Mme Martine ELICRISIO, M. Daniel MINEO, Mme Ida FERRARI, M. Louis SARKOZY, Mme Isabelle FAYAT, M. Florent CHAMPION, Mme Cindy GENOVESE, M. Richard MARCON, M. Gérard DESTEFANIS, Mme Florence CASARO-MAZZA, Mme Auréline MARI, M. Michel MOURADIAN, Mme Patricia LORENZI, M. Guillaume CONTESSE, Mme Martine FERRERO, M. Nicolas LITTARDI

Absents :

M. Valentin LOPEZ, M. David BROUSTE, Mme Fadile BOUFIASSA, M. Nicolas SPINELLI, M. Dominique NICOLAÏ, Mme Sabrina DERIU, M. Antoine MASCARELLO

Pouvoirs :

M. Gérard SPINELLI donne pouvoir à M. Gérard DESTEFANIS, M. Albert FILIPPI donne pouvoir à M. Patrick CESARI, M. Philippe OUDOT donne pouvoir à M. José PASTORELLI, Mme Catherine ALSTADT donne pouvoir à M. Nicolas LITTARDI, M. Richard MIQUELIS donne pouvoir à Mme Martine ELICRISIO, Mme Sophie ECKENBERG donne pouvoir à M. Daniel MINEO, Mme Elena AVRAMOVIC donne pouvoir à M. Richard MARCON, M. Jean-Mario LORENZI donne pouvoir à Mme Martine FERRERO, Mme Isabelle SAUVE donne pouvoir à M. Sébastien OLHARAN, Mme Kathleen WAEYTENS donne pouvoir à M. Louis SARKOZY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE
16 rue Villarey
06500 MENTON

Conseil communautaire du 30 juillet 2026

Délibération n° DEL_117_2026

OBJET : Décision modificative n° 1 - budget annexe de l'assainissement, exercice 2026

RAPPORTEUR : M. Christophe BRUNENGO,
5e Vice-Président

Le conseil communautaire de la CARF, réuni en séance publique,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5216-1 et suivants,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes en date du 27 septembre 2001, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, modifié,

Vu l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes en date du 18 décembre 2025, portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable,

Vu la délibération n° 60/2026 du 30 avril 2026 approuvant le budget primitif 2026 du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

Vu l'avis du bureau communautaire du 27 juillet 2026,

Considérant que le budget primitif de l'exercice 2026 du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été approuvé par l'Assemblée Délibérante le 30 avril 2026,

Considérant que des ajustements de crédits sont devenus nécessaires aussi bien au niveau de la section d'exploitation que de la section d'investissement du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, et sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Pour la section d'exploitation :

Chapitres / Comptes		Dépenses	Recettes
011	611 – contrats de prestations de services	- 5.000,00 €	---
67	673 – titres annulés sur exercices antérieures	+ 5.000,00 €	---
Total de la section d'exploitation =		0,00 €	0,00 €

Considérant que les mouvements des dépenses réelles de la section d'exploitation s'équilibrent et concernent des ajustements ainsi qu'il suit :

- au titre des *charges à caractère général* (chap. 011) pour – 5.000 € au titre du poste des prestations de services,

- au titre des *charges exceptionnelles* (chap. 67) pour + 5.000 € d'annulations de titres sur exercices antérieurs,

Pour la section d'investissement :

Chapitres - Opérations / Comptes		Dépenses	Recettes
21	21532 – installations, matériel et outillages techniques - réseaux d'adduction d'assainissement	- 411.000,00 €	---
2024007	21532 – installations, matériel et outillages techniques - réseaux d'adduction d'assainissement / opé. « déplacement de la station d'épuration de Castillon »	+150.000,00 €	---
2024407	21532 – installations, matériel et outillages techniques - réseaux d'adduction d'assainissement / opé. « remplacement du réseau d'assainissement de l'avenue Reine Astrid, Menton »	- 119.000,00 €	---
2024507	21532 – installations, matériel et outillages techniques - réseaux d'adduction d'assainissement / opé. « remplacement du réseau d'assainissement de la rue Albert 1 ^{er} , Menton »	+ 280.000,00 €	---
2025207	21532 – installations, matériel et outillages techniques - réseaux d'adduction d'assainissement / opé. « réseaux de la rue de la Marne, Menton »	+ 100.000,00 €	---
Total de la section d'investissement =		0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260730-117-2026-DE
Date de télétransmission : 07/08/2026
Date de réception préfecture : 07/08/2026

Considérant que les mouvements des dépenses réelles de la section d'investissement s'équilibrent et concernent des ajustements ainsi qu'il suit :

- au titre des *immobilisations corporelles* (chap. 21) pour – 411.0000 € destinés au financement des opérations ci-dessous,
- une diminution de crédits de – 119.000 € pour l'opération « 2024407 - « remplacement du réseau d'assainissement de l'avenue Reine Astrid, Menton » en raison de la fin des travaux et d'un coût final inférieur au budget prévu,
- un complément de + 150.000 € au titre de l'opération « 2024007 – déplacement de la station d'épuration de Castillon », à la suite de l'évaluation des études de sol pour la pose de micro-pieux en nombre plus important que prévu,
- un complément de + 280.000 € au titre de l'opération « 2024507 – remplacement du réseau d'assainissement de la rue Albert 1^{er}, Menton », en raison d'un surcoût de l'opération lors de l'étude de maîtrise d'œuvre par rapport à l'étude de faisabilité,
- un complément de + 100.000 € au titre de l'opération « 2025207 – réseaux de la rue de la Marne, Menton », en raison d'un surcoût de l'opération lors de l'étude de maîtrise d'œuvre par rapport à l'étude de faisabilité,

Considérant que des ajustements de crédits sont devenus nécessaires en dépenses pour les 2 sections d'exploitation et d'investissement du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE

Ce à l'unanimité

1°/ - APPROUVE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2026 du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, pour un montant total de dépenses et recettes nul (zéro € en section d'exploitation et + zéro € en section d'investissement), et présentant les crédits votés par chapitres et / ou opérations ainsi qu'il suit :

pour la section d'exploitation :

Chapitres		Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	- 5.000,00 €	---
67	Charges spécifiques	+ 5.000,00 €	---
Total de la section d'exploitation =		0,00 €	0,00 €

pour la section d'investissement :

Chapitres - Opérations		Dépenses	Recettes
21	Immobilisations corporelles	- 411.000,00 €	---
2024007	Opé. « déplacement de la station d'épuration de Castillon »	+ 150.000,00 €	---

Accusé de réception en préfecture
006-240800551-20260730-117-2026-DE
Date de télétransmission : 07/08/2026
Date de réception préfecture : 07/08/2026

2024407	Opé. « remplacement du réseau d'assainissement de l'avenue Reine Astrid, Menton »	- 119.000,00 €	---
2024507	Opé. « remplacement du réseau d'assainissement de la rue Albert 1 ^{er} , Menton »	+ 280.000,00 €	---
2025207	Opé. « réseaux de la rue de la Marne, Menton »	+ 100.000,00 €	---
Total de la section d'investissement =		0,00 €	0,00 €

2°/ - AUTORISE Madame la Présidente à signer tous les documents afférents à cette décision modificative n° 1,

Le secrétaire de séance

Florent CHAMPION

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Alexandra MASSON